



# RECOMPOSITION DU CCE DU 8 FEVRIER 2006

Suite à la reconstitution du CCE, la DRH nous a convoqué à un CCE en vue de constituer le nouveau bureau, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint ainsi que les commissions obligatoires.

Pour le poste de secrétaire, deux candidats : Mme Martine LAGUERRE et Mr Christian BANCILLON, secrétaire sortant.

La CFDT, après avoir demandé une suspension de séance et l'avoir obtenu, a interpellé les deux prétendants sur leur objectif au poste de secrétaire et a rappelé l'historique où lors des précédents CCE, la CFDT avait interpellé les membres sur la restructuration en cours, les danger inhérents sur la demande de **DROIT D'ALERTE**, la désignation d'un **Expert Comptable**, et les fins de non recevoir que le CCE avait exprimé lors des votes ?

Suite à un règlement de compte en règle, lors de la suspension entre FO et l'UNSA, la CFTC et les AUTONOMES y sont allés d'une déclaration fustigeant les pratiques du Syndicat FO pour conserver le poste de secrétaire.

Vous connaissez le résultat du vote (voir compte rendu CCE). Suite à cette mise en bouche, nous en venons à l'élection des membres des commissions : économique, logement, formation, égalité hommes femmes et sécurité.

Pour la CFDT, nous sommes restés sur notre logique mise en place depuis de nombreux CCE au regard des résultats obtenus par ces mêmes commissions, et **nous nous sommes abstenus de présenter des candidats** dans ces commissions et de voter. Nous persistons dans notre démarche, démarche où **d'autres organisations devaient nous suivre mais nous ont vite abandonné?**

**Pourquoi cette position :** il nous faut revenir en arrière de quelques années où nous avons demandé la mise en place de CHSCT pour casino cafétéria. La DRH, après nous avoir baladé pendant 1 an, a proposé la mise en place de la « commission de sécurité ». On en voit les résultats aujourd'hui. Constat fait de la direction : 50 % des salariés de l'entreprise ne sont toujours pas équipés de moyen de prévention pour éviter les chutes, les glissades et les écrasements. Idem pour la commission logement où la commission fait tous les ans le même constat de répartition. La CFDT avait proposé une répartition égalitaire, répartition refusée en CCE. Idem pour la formation où la CFDT faisait le constat que la formation était pour 90 % réservée à l'encadrement et proposée de l'étendre aux salariés dans les établissements ce qui éviterait de lâcher les nouveaux au bout de 10 minutes sur un poste sans plus de formation. Le DIF devrait permettre de modifier la donne au vu de sa mise en place (voir info concernant la mise en place du DIF dans les cafs). Idem pour l'égalité professionnelle où là aussi nous attendons toujours une convocation suite à notre saisie par courrier en LRAR du mois d'août ?

Quant à la commission économique, quelle vision a-t-elle de l'entreprise si ce n'est le bilan transmis par la DRH ??? Bilan toujours très bon au vu des orientations de la direction générale mais catastrophique lors de l'ouverture des négociations annuelles !!!

**Pour toutes ces raisons et bien d'autres nous ne sommes pas candidats lors de la désignation et la composition des commissions.**

Nous n'en restons pas moins vigilants et intervenons sur tous ces sujets en séance plénière, en prenant même le risque de déplaire. Ne sommes nous pas les représentants du personnel et en tant que tels force de propositions ? Il est regrettable que bien souvent nos propositions ne soient pas entendues ce qui aurait peut être permis d'anticiper bien en amont une situation qui nous semble à ce jour bien compromise pour l'avenir ?

Nous avons besoin de vous et de votre implication pour renforcer nos sections qui demain devront se battre pour la sauvegarde de **NOS EMPLOIS** et le respect de **NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**, car tous nos accords risquent d'être dénoncés.

## **SALARIES DE CASINO CAFETERIA REJOIGNEZ NOUS !!!**

### **VOS DELEGUES CFDT :**

Jacques SOLER  
Délégué Syndical Central Cafétéria Valence Sud.  
Tel : 06 74 41 79 48

Serge NARDELLI  
Délégué Syndical National  
Représentant Syndical CCE Cafétéria Aix en Provence Géant.  
Tel : 06 12 94 52 69

Céline SEBIE  
Déléguée Syndicale Nationale Cafétéria Pau SM  
Tel : 06 71 60 86 63

Magali VIDAL  
Déléguée Syndicale Nationale Cafétéria Nimes Vignoles  
Tel : 06 62 01 60 95

# **ADHEREZ A LA**

